



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 septembre 2010

MARCHE DE MAINTENANCE DE DIVERSES
INSTALLATIONS TECHNIQUES DE BATIMENTS
- AVENANT N° 1 AU MARCHE N° 08231A001

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
28 septembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

PATRIMOINE ET MOYENS

**MARCHE DE MAINTENANCE DE DIVERSES INSTALLATIONS
TECHNIQUES DE BATIMENTS - AVENANT N°1 AU MARCHE
N°08231A001**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Le Conseil municipal a approuvé, par délibération du 1^{er} février 2008, la signature du marché de maintenance de diverses installations techniques de bâtiments pour le lot n° 3 – protection, intrusion et contrôle d'accès.

Le Centre de Télésurveillance Crédit Agricole Mutuel (CTCAM) a été attributaire de ce lot. Les montants de commandes doivent être au minimum de 23 920 € TTC et au maximum de 100 464 € TTC.

Le marché par appel d'offres prévoyait une formule de révision des prix en fonction de l'indice des salaires des métiers mécaniques et électriques et de l'indice des matières de communication. Or, les libellés exacts de ces indices sont « ICHT-IME = coût horaire du travail – Industries Mécaniques et Electriques » et « équipements de communication ». Il convient donc de passer un avenant au marché, afin de préciser la formule de révision des prix.

La dépense est imputée aux différentes sous fonctions concernées, chapitre 011, compte 6156

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n° 1 au marché n° 08231A001 pour le lot 3 – protection, intrusion et contrôle ;
- Autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 45 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 0 |

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL